

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 996 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : [larepublique@nyota.net](mailto:larepublique@nyota.net), [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Dossier 100 jours

(Lire en page 4)

## Massaro, le neveu de Vital Kamerhe, enfin arrêté !

*Débusqué grâce à des écoutes et repérages téléphoniques*



SUD-KIVU

(Lire en page 10)

### Moïse Katumbi dote l'Université Evangélique en Afrique d'un terrain de Basket-ball et Volley-Ball

Prévenus stars

(Lire en page 4)

## Mukuna et Kamerhe sur le box ce 25 mai

Retrait du mandat à la députée Olive Mudekereza

Modeste Bahati requinqué par la Cour constitutionnelle

(Lire en page 12)

Conseil des ministres

## Bientôt la lutte contre la cybercriminalité et la pédopornographie

Le Conseil des ministres réuni, vendredi à Kinshasa, sous la présidence du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a adopté la note d'information présentée par le vice-Premier ministre, ministre de la Justice et garde des sceaux, sur la nécessité de disposer d'un arsenal juridique permettant de combattre la cybercriminalité et la pédopornographie.

Les membres du gouvernement ont, à cette occasion, exprimé leur détermination à cette forme de criminalité qui porte gravement atteinte à la dignité des êtres humains en général, en particulier celle des hauts responsables ainsi exposés au discrédit et à la manipulation.

Extrait :

*Il.3. Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux*

*Lutte contre la cybercriminalité*

*Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a fait part au Conseil des Ministres de la nécessité de*

*disposer d'un arsenal juridique permettant de combattre la cybercriminalité et la pédopornographie. Le Conseil des Ministres a adopté la note d'information présentée par le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux.*

*Il a, à cette occasion, dit sa détermination à combattre cette criminalité qui porte gravement atteinte à la dignité des êtres humains, en particulier à celle des hauts responsables ainsi exposés au discrédit et à la manipulation.*

*Le Conseil des Ministres a salué l'arrestation et la détention au CPRK d'un des criminels de la Cybercriminalité qui s'était permis de salir le Ministre d'Etat, Ministre de la Décentralisation.*

*Le Conseil des Ministres a recommandé que la législation en la matière soit renforcée en faisant intervenir dans la réflexion tous les acteurs concernés pour répondre au défi qu'impose cette forme de criminalité.*

Covid-19 à Kinshasa

## Caritas Congo Asbl lance une campagne de mobilisation communautaire

Le secrétaire général de Caritas Congo Asbl, Boniface Nakwagelewi Ata Deyagbo a lancé vendredi à Kinshasa, une campagne de sensibilisation et mobilisation communautaire de population de la capitale contre la maladie à Coronavirus 2019 (Covid-19).

« À travers ce projet, il s'agira aussi d'augmenter l'efficacité de la communication en touchant rapidement un grand nombre de personnes. 60 agents de Caritas sont déployés à travers les différentes communes pour appuyer cette campagne. Toutes les équipes de Caritas localisées à travers les quartiers resteront à l'écoute de la population, en remontant leur feedback afin de réajuster les stratégies de communication », a-t-il déclaré.

Boniface Nakwagelewi Ata Deyagbo Boniface Nakwagelewi Ata Deyagbo a souligné que Caritas a mis

en place des moyens de communication conséquents pour atteindre son objectif, soulignant que la diffusion des spots dans les stations de radio ainsi que des radios communautaires implantées dans différents marchés de la ville de Kinshasa seront de mises pour inciter davantage la population de Kinshasa à prendre conscience des risques réels de cette maladie afin d'adopter un comportement qui lui permettra d'être en sécurité.

Il a ajouté que des banderoles et des affiches seront apposées dans les grands carrefours de la capitale. Des dépliants seront aussi distribués en tenant compte des mesures de sécurité. Des voitures équipées des lance-voix seront utilisées pour faire vulgariser les gestes-barrière édictés par le plan national de la riposte pour limiter la propagation du Covid-19 en RDC, pendant que des crieurs sillonneront les quartiers de Kinshasa pour le même objectif.», dit le communiqué de cette ONG.

Le secrétaire général de Caritas Congo Asbl a précisé que le démarrage de cette campagne constitue le premier volet d'un vaste programme de Caritas Congo Asbl en appui à la riposte contre cette pandémie, pilotée par le Président de la République. L'actuel projet, a-t-il dit, est d'une durée d'un mois et il bénéficie de l'appui financier de la Caritas Luxembourg, Caritas des Etats-Unis d'Amérique (CRS) et Caritas International Belgique.

Boniface Nakwagelewi Ata Deyagbo, secrétaire a promis, par ailleurs, d'augmenter l'efficacité de la communication à travers cette campagne de sensibilisation contre le coronavirus dans les communes ciblées par la Caritas Congo à savoir, Limete, Matete, Lemba, Kalamu, Bandalungwa, Kintambo, Lingwala et Kinshasa.

Covid-19

## Synergie entre Kinshasa et Kongo Central pour la protection des populations

Le gouverneur de la ville de Kinshasa Gentiny Ngobila et son collègue du Kongo Central, Atou Matubwana, ont conjointement signé samedi à l'Hôtel de ville de Kinshasa, un arrêté interprovincial pour réguler la gestion de la barrière qui sépare les deux provinces au niveau du quartier Mitendi, dans la commune de Mont-Ngafula, conformément aux mesures édictées par le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi contre la propagation du Coronavirus en RDC.

Abordé à l'issue de cette cérémonie, le gouverneur Atou Matubwana, a indiqué que cet arrêté interprovincial va permet-

tre de renforcer le travail déjà abattu sur le terrain afin de protéger les populations de cette pandémie. « Kinshasa étant une mégapole et que le Kongo Central fait partie des provinces qui fournissent les produits de première nécessité à Kinshasa, et vu les mouvements intenses de véhicules ainsi que des personnes, cet arrêté a été signé pour que les deux provinces puissent travailler de manière à assurer la sécurité sanitaire de nos populations », a fait savoir le Gouverneur Matubwana, soulignant que toutes les dispositions sont en train d'être prises pour confiner la ville de Matadi.

LR/ACP

Justice

## Le pasteur Mukuna a récusé le magistrat instructeur de son dossier

L'évêque Pascal Mukuna a récusé le magistrat instructeur de son dossier qui l'oppose à Mamie Tshibola, veuve de son ancien collaborateur Kantshia Milongo.

Selon Jean-Claude Katende, président de l'Association Africaine des Droits de l'Homme (ASADHO), et compagnon de lutte de l'évêque Pascal Mukuna, le magistrat s'est montré trop partial. De ce fait, Pascal Mukuna ne comparaitra plus devant lui.

« Ce ne sont pas les avocats qui ont récusé le magistrat, c'est l'évêque lui-même qui lui a signifié qu'il ne voudrait plus lui parler ni comparaître devant lui », a précisé Jean-Claude Katende, qui est aussi membre de l'Éveil Patriotique. Selon lui, trois raisons justifient cette position du Pasteur Pascal Mukuna.

La première c'est le fait que le magistrat n'ayant pas identifié les indices sérieux de culpabilité dans le dossier, s'est fondé sur des raisons qui ne sont pas légales pour pouvoir le mettre sous mandat d'arrêt provisoire.

La deuxième raison est que le même magistrat a décidé d'envoyer l'évêque Pascal Mukuna en prison parce qu'il a estimé qu'il a d'autres personnes à entendre et qu'il souhaiterait que ces personnes viennent comparaître devant lui pendant que l'évêque Mukuna

est en prison.

L'autre raison selon Jean-Claude Katende, c'est le refus du magistrat d'écouter et regarder les vidéos et audios, produits par les avocats de l'évêque Mukuna dans lesquels la femme a parlé de plusieurs manières. Se contredisant elle-même, pour que ces audios fassent l'objet d'un échange.

Quant à la suite de l'affaire, J-C Katende a indiqué que l'évêque Mukuna a demandé que le dossier soit transféré au Tribunal pour lui permettre de produire ses moyens de défense et démontrer qu'il est innocent afin de solliciter son acquittement.

Pour rappel, l'évêque Pascal Mukuna est poursuivi pour viol, menaces de mort, et détention illégale des documents parcellaires.

Il a ensuite été entendu mercredi dernier au parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe.

À l'issue de l'audition, il a été placé sous MAP avant d'être acheminé à la prison de Makala ce jeudi matin.

Cette arrestation du Pasteur Pascal Mukuna est intervenue quelques jours seulement après que celui-ci ait déposé une dénonciation contre l'ancien président de la République.

MEDIA CONGO PRESS

### La République

2, Avenue des Entreprises,  
Immeuble Sema, Gare centrale,  
Kinshasa-Gombe

#### Directeur de Publication

Jacques Famba

#### Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga

+243999199410

#### Collaborateurs

Boendy BL

Gaston Liande

#### Rédaction

#### Enquête et Reportage

Boendy BL

Jacques Famba

#### Secrétaire de rédaction

Beni Joel Dinganga

#### technique

Benoît Mutshipayi

#### Secrétaire de rédaction

PAO

Abedi Salumu

#### Direction Commerciale et

#### Financière

Dominique Lumumba

0815011886, 0997440728

#### Lubumbashi

Freddy Tshijika

Jean L. Mwamba

#### Distribution

Bertin Sefu

Senga Jean-Victor

#### Vente

-

#### Images

Dieudonné Kanyinda

Bram's

## Mauvaise gestion de Joseph Kabila

# La RD Congo est condamnée à payer 619 millions de dollars à DIG Oil, un explorateur pétrolier

(Bloomberg) - Une société sud-africaine d'exploration pétrolière se s'est tournée vers les tribunaux américains dans le but d'appliquer une somme de 619 millions de dollars, sentence arbitrale contre la République démocratique du Congo.

La requête de DIG Oil Ltd. devant un tribunal fédéral de Washington est le dernier épisode d'un différend de 13 ans sur les concessions dans la nation congolaise au centre de l'Afrique, qui peut détenir jusqu'à 6% des réserves de pétrole brut du continent. L'entreprise cherche à contraindre l'État à obéir à une décision rendue fin 2018 par un tribunal d'arbitrage en France qui a trouvé que le gouvernement du Congo n'avait pas honoré deux accords de partage de la production.

La société basée à Johannesburg a déposé son dossier auprès du Tribunal de district pour le district de Columbia le 30 avril et Le gouvernement du Congo a 60 jours pour répondre. Les réserves en devises étrangères de la RD Congo n'étaient que de 607 millions de dollars au 24 avril. Le Fonds monétaire international a prêté au pays 363 millions de dollars pour sa réponse Covid-19, selon la banque centrale.

La Cour internationale d'arbitrage de Paris a décidé en novembre 2018, que le Congo « n'a pas respecté ses obligations » et devrait payer DIG Oil plus de 617,4 millions de dollars pour couvrir l'avenir les pertes économiques et les dépenses déjà engagées. La Cour d'appel a rejeté la proposition du Congo d'annuler le jugement en janvier, selon les documents déposés par la société auprès du tribunal américain. Avec coûts supplémentaires, le montant total dû est maintenant de 619,3 millions de dollars plus les intérêts, a déclaré DIG Oil.

Le ministre congolais de la Justice, Célestin Tunda, n'a pas répondu aux questions pour ses commentaires. Le gouvernement a déjà soutenu que le tribunal arbitral et la cour d'appel ont refusé de tenir compte les pouvoirs discrétionnaires conférés au président par le droit national congolais.

### Allègement de la dette

La pétition intervient alors que les pays africains luttent pour faire face au ralentissement économique provoqué par la pandémie du coronavirus et à mesure que les appels à l'allègement de la dette s'intensifient. Le mois dernier, le FMI a annulé environ 20 millions de dollars de paiements de dette du Congo pour six mois et envisage de prolonger la dérogation

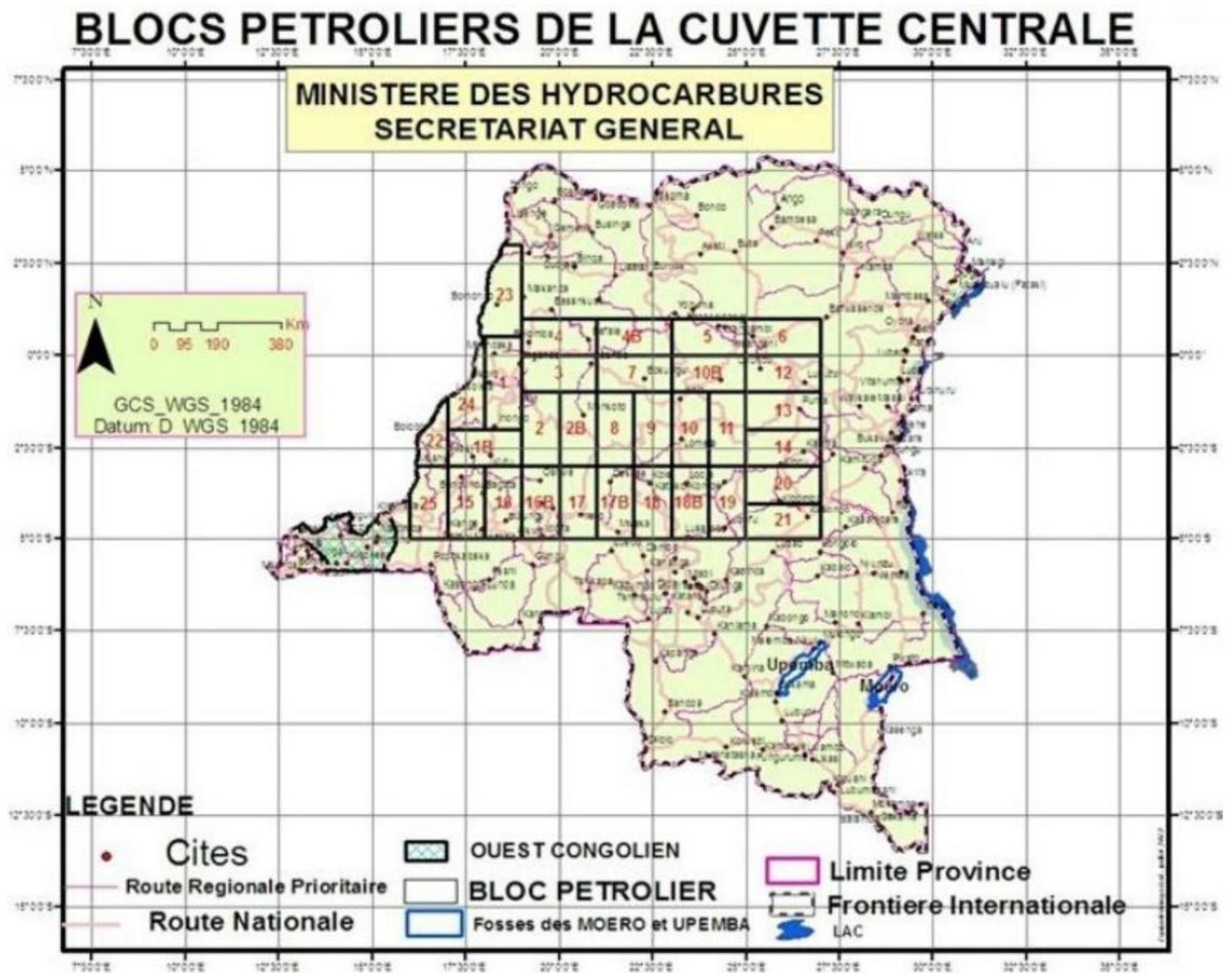
jusqu'à deux ans. Le fonds a fourni plus de 730 \$ millions à la nation depuis décembre à travers deux situations d'urgence prêts.

DIG Oil a droit à une ordonnance du tribunal américain confirmant la décision de 2018 dans le cadre du soi-disant New York Convention, un traité international qui oblige les parties

États à reconnaître et à exécuter les sentences arbitrales étrangères, la société a déclaré dans ses documents. Le Congo est l'un des plus de 160 pays à avoir signé cette convention. Andrea Brown, directrice exécutive de DIG Oil, et le cabinet d'avocats de la société, Gibson, Dunn & Crutcher LLP, se sont abstenus de tout commentaire.

DIG Oil a signé un contrat pour trois blocs dans le centre du Congo en décembre 2007 et faisait partie d'un consortium qui a obtenu un autre permis dans l'est du pays un mois plus tard. Ancien

Le président Joseph Kabila a refusé son approbation aux deux accords, tan-



dis qu'une des licences a été attribuée en 2010.

L'ancien chef de l'opposition Felix Tshisekedi a succédé à Kabila en janvier

2019, héritant le conflit potentiellement coûteux avec DIG Oil. Un mois avant de quitter le pouvoir, Kabila avait signé une ordonnance approuvant le contrat restant de DIG

Oil —même si la Cour Internationale d'Arbitrage avait déjà rendu sa décision.

Par William Clowes et Michael J. Kavanagh

### Ministère de l'Industrie

## Des incubateurs pour combattre l'hégémonie des expatriés sur l'économie nationale

La République démocratique du Congo sera bientôt dotée d'un incubateur susceptible non seulement de financer différents projets conçus par des jeunes innovateurs et inventeurs congolais, mais aussi et surtout, pour booster le secteur de l'industrie congolaise.

Voilà qui justifie la réunion présidée dernièrement par le ministre de l'Industrie nationale, Julien Paluku Kahongya, à laquelle ont pris part notamment le représentant pays de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (Onudi), Thomas Makete, les membres du comité de gestion du Fonds de promotion de l'industrie conduits par Patrice Kitebi ainsi que la secrétaire générale à l'Industrie, Mme Bernadette Nzamba.

Le patron de l'industrie congolaise qui entend matérialiser la vision du Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, celle de créer de nouvelles industries, a formulé quelques recommandations à ses hôtes afin d'accélérer la concrétisation de ce projet devant permettre de réduire l'hégémonie des expatriés sur l'économie nationale.

Julien Paluku qui prend à bras le corps ce dossier, a été suffisamment Informé, au cours de cette rencontre, de l'état d'avancement de ce projet.

«Le ministre de l'Industrie JPK avec un leadership très fort soutient fermement ce projet. Il a demandé des informations sur

l'avancement du projet et lesquelles informations qui lui ont été fournies séance tenante. Il a fait des recommandations pour que ce projet se réalise au plus tôt », a déclaré M. Thomas Makete de l'Onudi, au sortir de la réunion.

Pour leur part, les parties prenantes à cette séance de travail ont pris la ferme

engagement de redoubler les efforts pour participer à la mise en place de cet outil qui va aider des jeunes innovateurs et inventeurs congolais de mettre sur pied des projets industriels innovants pour rendre des entreprises congolaises plus compétitives à l'échelle tant nationale, régionale qu'internationale.

### Non publication du contrat Miba - AM Developpements International

## La COGEP interpelle le Premier ministre

La coalition pour la gouvernance des entreprises publiques du secteur extractif (COGEP), dans une lettre ouverte adressée le 13 mai au Premier ministre, demande la publication du contrat de joint-venture signé le 12 février 2020 entre la Mine de Bakwanga (MIBA) et la firme roumaine AM Developpements International portant sur la relance de l'exploitation minière par la MIBA, ceci conformément aux prescrits du Code minier en ce qui concerne la transparence des contrats.

« La COGEP estime que s'abstenir de publier ledit contrat, favorise la gestion opaque dans toutes les entreprises publiques, alors que longtemps décriée par les organisations de la Société civile. C'est pourquoi nous sollicitons votre implication pour que, l'accord signé entre la Miba et la firme roumaine AM Developpements International soit rendu public afin de promouvoir une gestion transparente des entreprises du Portefeuille de l'Etat en conformité avec les prescrits légaux sur la transparence », note la COGEP dans sa correspondance adressée à Sylvestre Ilunga Ilunkamba.

La législation minière en République démocratique du Congo impose au gouvernement de publier tout contrat minier 60 jours après sa signature.

Cette lettre ouverte a été signée par une trentaine d'organisations de la Société civile membres de la COGEP dont ACIDH, ADDH, ASADHO, CDC/RN, OEARSE, OCEAN, FDHL, CODED, RENAD.

A.M.

Dossier 100 jours

# Massaro, le neveu de Vital Kamerhe, enfin arrêté !

Après un mois de cavale, Daniel Shangalume Nkingi, alias « Massaro », le neveu de Vital Kamerhe, recherché par la justice, a été arrêté le vendredi 15 mai. Il est détenu à l'Agence Nationale de Renseignement (ANR) et sera transféré dès ce lundi au parquet, indiquent des sources concordantes.

Pour rappel, le Procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete avait lancé le mardi 14 avril dernier, un avis de recherche contre Daniel « Massaro », conseiller au ministère du Budget, dont le nom était cité dans l'affaire de détournement des fonds alloués dans le cadre du programme des 100 jours initié par le chef de l'État, Félix Tshisekedi où il lui est reproché de



Où et comment s'est-il procuré ces liasses et briques de billets de cent dollars américains ?

complicité dans cette affaire mais également d'être à la source de la relation entre son oncle, Vital Kamerhe, avec l'homme d'affaire libanais, et patron de Samibo, Jammal Samih.

Invité à se présenter au parquet pour s'expliquer au sujet du contrat octroyé à la société Samibo pour la construction de maisons

préfabriquées, Daniel Massaro s'était pas rendu à son audition et avait disparu dans la nature. Le parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete avait alors émis un avis de recherche pour le retrouver. Ce qui fut fait grâce à des écoutes et repérages téléphoniques.

Djodjo Vondi  
MCP

Insécurité au pays

## Le ministre de l'Intérieur attendu à l'Assemblée nationale

La situation sécuritaire est très préoccupante dans quelques provinces de la République Démocratique du Congo (RDC).

A cet effet, le Vice-premier ministre et Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, Gilbert Kankonde est attendu, cette semaine, à l'Assemblée nationale.

Les élus nationaux veulent avoir des explications claires sur ce qui se passe dans plusieurs parties du territoire national. Le patron de la territoriale devra en même temps, rassurer les représentants du peuple sur les mesures prises par l'exécutif national afin de mettre fin à ces foyers de tension.

L'audition de Gilbert Kankonde va intervenir après plusieurs cas de tueries et cambriolages observés dans la ville de Kinshasa, dans la province du Haut-Katanga, au Kongo

central mais aussi en Ituri.

Pour rappel, plusieurs ménages du quartier Kilobelobe situé dans la commune Annexe à Lubumbashi, dans le Haut-Katanga ont été attaqués par des bandits armés et plusieurs morts sont enregistrés.

En Ituri, les miliciens de CODECO font la loi. Le territoire de Djugu a enregistré une dizaine des morts ces derniers jours.

Par ailleurs au Kongo Central, on observe la recrudescence du banditisme urbain. Plusieurs cas de vol à mains armées sont signalés.

Signalons que les plénières se tiennent, à l'Assemblée nationale, dans le respect de la règle de distanciation sociale recommandée par les autorités sanitaires du pays, en cette période du Covid-19.

Ouragan Fm

Homme d'Etat ou toujours combattant ?

## Seth Kikuni soutient la pétition contre JM Kabund

L'ancien candidat à la présidentielle de décembre 2018, Seth Kikuni soutient la démarche du député national, Jean-Jacques Mamba visant à destituer Jean Marc Kabund de son poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale.

Pour le fondateur du groupe KMSI, si Kabund n'est pas sanctionné, l'assemblée nationale perdra toute son efficacité.

« Je soutiens la démarche de Jean-Jacques Mamba pour la déchéance du 1er V.P de l'A.N. J'ai vu le vandalisme des Wewa hier à Kinshasa. Si l'A.N ne le sanctionne pas, elle perdra toute son efficacité. Terminer l'image du sanctuaire du peuple

ne doit pas être si facile. Il faut agir et vite. », a déclaré Seth Kikuni via son compte Twitter.

Mercredi dernier, l'élue de la circonscription de la Lukunga, a déposé dans les bureaux du secrétariat de l'assemblée nationale une pétition réclamant le départ de Jean-Marc Kabund, 1er vice-président de l'Assemblée nationale. 62 députés ont signé cette pétition.

Selon Jean-Jacques Mamba, Kabund n'a pas été en mesure de se justifier suite à ses allégations portant sur le montant de 7 millions de dollars américains qui seraient nécessaires pour la convocation d'un congrès.

4pouvoir

## Retour à Kinshasa des Congolais bloqués en Europe

Cent onze Congolais en provenance de Paris (France) et Bruxelles (Belgique) sont rentrés à Kinshasa vendredi 15 mai. Ils étaient bloqués en Europe à suite à la pandémie du Coronavirus. Ils ont regagné le pays par un vol spécial d'Air France. Le même avion a également rapatrié 28 agents de la Perenco, la société pétrolière opérationnelle au Kongo-Central.

Ces Congolais ont été accueillis au pied de l'avion par le conseiller diplomatique de la ministre des Affaires étrangères, Franck Mbula, et le directeur chef de service en charge des Congolais de l'étranger, Théo Wabenga.

Cette opération a été rendue possible grâce à la collaboration entre la com-

pagnie Air France et le gouvernement congolais.

Tout en rappelant qu'il y a eu déjà des opérations similaires en faveur des Congolais bloqués au Cameroun, Dubai, Addis-Abeba et Gabon, le conseiller diplomatique de la ministre des Affaires étrangères a fait savoir que le gouvernement ne comptait pas s'arrêter là et fait de son mieux pour ramener au pays tous les Congolais, qui sont encore bloqués à l'étranger à cause de la pandémie COVID-19.

Jeudi, 16 Congolais qui étaient bloqués en Côte d'Ivoire pour le même motif, avaient regagné Kinshasa.

RO

Tanganyika

## Les Twas s'entretuent à Musebe

Un millier de personnes d'origine twa sont réfugiées depuis une semaine dans la localité Kisengo, une zone minière située à quelque 180 km au nord-ouest de Kalemie, dans le territoire de Nyunzu. Ces personnes ont fui les violences perpétrées par la milice de la même origine ethnique. D'après plusieurs sources, les Twas se disent fatigués des violences de ce groupe, qui prétend défendre leurs intérêts.

Ces derniers temps, la milice twa de Nyunzu s'attaque également à leurs frères d'ethnie. Il y a quatre jours, ce phénomène a été observé dans les localités proches de Musebe. « Après, ils ont emporté les biens de la population, y compris les biens de leurs frères de tribu, des personnes d'origine twa

comme eux », a témoigné Prosper Kasanga, préposé de l'Etat.

A plusieurs dizaines de kilomètres de là, dans le site minier de Kisengo, les populations twa ne cessent d'affluer depuis une dizaine de jours. Elles aussi s'efforcent d'échapper à la milice. Au dernier comptage, ils seraient un millier.

Kamona Mbayo, un habitant des habitants de Kisengo, raconte : « Ils sont arrivés, il y a une dizaine de jours. Ils proviennent de localités Kabeya-Mayi, Kampima et Kilunga. Ils se sont installés dans la brousse autour de Kisengo. Nous sommes allés les voir. Rien que les adultes et les adolescents, nous avons dénombré 562 personnes. Nous n'avons pas compté les enfants. Nous leur avons dit de privilégier la paix avec les autres tribus. »

Inflation

# Le gouvernement passe au contrôle sur la suspension de la TVA

Les prix de certains biens de consommation continuent de flamber et cela inquiète le gouvernement congolais. Le sujet était à l'ordre du jour du conseil des ministres vendredi à l'issue duquel quelques mesures ont été annoncées.

Parmi ses décisions du jour, le gouvernement Ilunga Ilunkamba, a autorisé la ministre de l'économie, Acacia Bandubola, d'effectuer un contrôle auprès de certains opérateurs économiques concernés par la mesure de suspension de la taxe

sur la valeur ajoutée (TVA) et les grandes pharmacies, a annoncé le porte-parole du Gouvernement.

Il faut dire que l'évolution des prix des biens de consommation fait du yo-yo sur le marché. Si une baisse est constatée au niveau des produits de première nécessité chez les grossistes et les détaillants, la tendance est en revanche à la hausse concernant les produits pharmaceutiques. Un «abus» imputé à certains supermarchés de Kinshasa en rapport avec la suspension de la TVA.



Après avoir demandé aux gouverneurs des provinces le 13 mai dernier d'intervenir pour faire baisser le prix du transport en commun, par cette opération de la TVA, le gouvernement entend montrer sa mobilisation sur le terrain social alors que la vie devient de plus en plus dure pour les plus démunis.

En l'espace d'un mois, le taux de change a continué à fluctuer passant de 1750 FC en avril pour frôler les 1900 FC en mai. De quoi influencer davantage sur les prix sur le marché.

CAS-INFO

Coopération

# Les députés autorisent la ratification des accords de crédit entre la RDC, le FAD et l'AID



Les députés nationaux ont voté, jeudi 15 mai, trois projets de loi portant sur la ratification des accords de crédit.

Malgré, la tension qui a régné aux périmètres de l'hémicycle, la représentation nationale n'a pas dérogé à la règle.

Le premier projet porte sur l'accord de crédit conclu entre la République Démocratique du Congo (RDC) et le Fonds Africain de Développement (FAD) pour un montant de 39 millions de dollars, qui va prendre en charge la promotion de l'économie rurale.

Par ailleurs, le deuxième projet concerne l'Accord de crédit conclu par le gouvernement avec l'Association Internationale de Développement (AID), une branche de la Ban-

que Mondiale.

Le montant est évalué à 75 millions de dollars. Cet accord est conclu dans le cadre de la quatrième phase du système de surveillance des maladies en Afrique Centrale.

Le financement de l'AID permettra de renforcer la détection rapide des maladies, le renforcement des capacités des agents de santé, le renforcement des systèmes d'information sanitaire et tant d'autres préoccupations.

Dans la foulée, les élus nationaux ont aussi autorisé l'Accord de crédit conclu avec toujours l'Association Internationale de Développement, cette

fois-ci pour un montant de 23 millions de dollars, en vue de la préparation stratégique et réponse contre le covid19.

La commission économique et financière (ECOFIN) a appelé à l'exécutif national d'imprimer une rigueur dans la gestion des finances publiques, car, précise un membre de cette commission « la gouvernance financière ne marche pas au pays ».

La présidente de la chambre basse du parlement, Jeanine Mabunda a précisé que ces trois projets de loi seront transmis à la chambre haute pour une seconde lecture.

( avec Ouragan Fm)

Covid-19

## Le ministre du Tourisme propose sa contribution

Le ministre du Tourisme, Yves Bunkulu, entend apporter son secours à la commission technique de covid-19 mise en place par le gouvernement afin d'arrêter la propagation de cette pandémie à travers son secteur.

La cellule de communication du ministre qui a livré cette information vendredi à l'ACP, a indiqué que c'est dans ce cadre qu'en sa qualité de tutelle des structures d'hébergement, hôtelières et de restaurations que le ministre Bunkulu a initié une série de démarches auprès des opérateurs économiques évoluant dans ce secteur pour évaluer ensemble avec eux leur apport notamment en ce qui concerne le logement et la restauration de compatriotes congolais vivant au pays et ceux rapatriés.

Le ministre Bunkulu veut s'assurer de bonnes conditions mises en œuvre par ces opérateurs au profit de congolais et de moyens pour lutter contre la propa-

gation de covid -19 dans leur structure d'hébergement.

Dans ce cadre, il a pris contact avec Abed Achour un de grand opérateur dans le structure d'hébergement en RDC. Ce dernier a salué et a remercié le ministre Bunkulu pour l'initiative et la confiance qu'il placé en eux et particulièrement en lui compte tenu de son expérience dans le secteur.

Il a, à cet effet rassuré le ministre de la qualité des services de logements et de restauration qu'il pourra offrir aux compatriotes congolais en rapatriement, précisant que déjà le mercredi, un groupe des compatriotes en provenance de la Côte d'Ivoire devrait être au pays.

Pour rappel, le ministre Bunkulu joue un rôle important au sein de la commission de lutte contre covid-19, notamment en rapport avec la facilitation pour l'hébergement et la restauration de congolais rapatriés

Détournement des deniers publics

## La LICOCO revient sur le dossier 15 millions

La Ligue congolaise de lutte contre la corruption (LICOCO) vient de demander au procureur général près la Cour de cassation d'investiguer, d'interpeller urgemment toutes les personnes impliquées dans le dossier 15 millions USD de la décote sur le remboursement du manque à gagner des sociétés pétrolières et de fixer le dossier devant les cours et tribunaux.

L'objectif étant de permettre aux congolais de savoir ce qui s'est passé et à la justice de punir les coupables.

En effet, la Licoco affirme constater que depuis un certain temps, le procureur général près la Cour de cassation cherche à étouffer ce dossier alors qu'il avait été envoyé auprès de son bureau depuis le mois de septembre 2019 par l'Inspection générale des finances.

« Le procureur général près la Cour de cassation devrait mener des investigations approfondies sur ce dossier. Car, les preuves apportées par l'Inspection générale des finances nécessitent des interpellations immédiates et urgentes », recommande Ernest Mpararo, président de la Licoco.

Cette organisation de la société civile plaide également pour un traitement impartial et non sélectif des dossiers judiciai-

res pour promouvoir une Justice égale à tous en Rd Congo. Elle rappelle que le chef de l'Etat avait affirmé dans une interview l'époque que le dossier étant déjà envoyé au bureau du procureur général près la Cour de cassation, il ne lui revenait plus de donner son point de vue sur ce dossier.

Or, insiste la Licoco, « le procureur général près la Cour de cassation concentre actuellement toute son énergie sur les dossiers du directeur général de l'OGFREM et celui de l'actuel ministre John Ntumba qu'il veut poursuivre coûte que coûte alors que ces mêmes énergies ne sont pas mises pour poursuivre les personnes impliquées dans le dossier de 15 millions USD malgré les preuves apportées par l'Inspection générale des finances. »

Pour soutenir l'action en vue du procureur général, la Licoco estime que le ministre de la Justice devrait donner injonction à ce dernier pour qu'il active ce dossier de 15 millions USD et qu'il interpelle toutes les personnes qui y sont impliquées.

Parallèlement, l'Assemblée nationale est encouragée à demander au procureur général près la Cour de cassation d'activer urgemment le dossier de 15 millions USD pour que acteurs impliqués soient déférés devant les Cours et Tribunaux. avec E.Mb

NORD-KIVU

## La population tue quatre miliciens à Masange

Cinq personnes ont été tuées entre vendredi soir et samedi 16 mai matin à Masange, village situé à environ cent kilomètres à l'Ouest de Butembo en territoire de Lubero (Nord-Kivu). Quatre parmi les morts sont des miliciens Mai-Mai, lynchés par la population, relate la société civile locale.

D'après la source, quatre miliciens bien connus dans ce village ont tué, vendredi 15 mai soir, une femme accusée de sorcellerie. Ils ont par la suite pris deux filles (dont une fillette de 10 ans) de la famille de la victime et ont abusé d'elles sexuellement.

Un acte qui a révolté la population. Samedi 16 mai matin, des jeunes ont appréhendé les quatre Mai-Mai, auteurs de ces crimes. Ils ont tous été lynchés par des

manifestants.

Jusqu'à ce samedi soir, les corps des quatre miliciens et de la dame n'étaient pas encore inhumés. Les victimes de viol ont été acheminées dans une structure médicale située à plus de 5 km, pour une prise en charge.

Le président de la société civile locale Mumbere Gerlace affirme que la population vit maintenant dans la peur, craignant des représailles d'autres miliciens, qui circulent librement dans la région.

Pour sa part, le chef de secteur des Bapere, Kombi Neapanepa, affirme qu'une équipe d'agent de l'ordre est déjà été dépêchée à Masange pour s'imprégner de la situation. Des dispositions sont également prises pour l'enterrement de ces corps.

KWILU

## La population salue la baisse du prix de carburant

Le prix du litre de carburant a connu une réduction d'au moins 200 Franc congolais (0,11 USD) dans la ville de Bandundu, dans la province du Kwilu. Un litre d'essence qui coûtait 2 550 Fc (1,41 USD) est vendu depuis vendredi 15 mai à 2 350 Fc (1,3 USD). Un litre de gasoil qui se vendait à 2 500 Fc (1,38 USD) revient à 2 300 Fc (1,27 USD).

Ces prix ont été revus à la baisse après la ronde effectuée par le ministre provincial de l'Economie du Kwilu, Robert Dinsodi Makelele dans toutes les stations de carburant de la ville. Il faisait le suivi des mesures du pouvoir central sur la réduction des prix de ce produit en cette période de crise sanitaire.

« Je suis descendu sur le terrain pour vérifier exactement ceux qui ont respecté ce que nous avons parlé au cours de la réunion pour répercuter le message du gouvernement national. Les amis de Bandundu ville peuvent être rassurés que nous allons veiller sur la mesure qui a été prise par le niveau natio-

nal », a affirmé Robert Dinsodi Makelele.

Il promet des sanctions envers les récalcitrants et pense que la baisse du prix de carburant devrait avoir une incidence sur les prix des denrées alimentaires.

Cette réduction des prix du carburant est saluée par les consommateurs de ce produit à Bandundu ville, plus particulièrement les chauffeurs des taxis moto.

RO

SUD-KIVU

## Naufrage à Bukavu: 5 morts et une dizaine de rescapés

Cinq personnes, dont une fille de huit ans, sont mortes dans un naufrage survenu dans la nuit de samedi 16 mai sur le lac Kivu à Bukavu, au Sud-Kivu. La plupart de victimes sont des jeunes en randonnée lacustre dans un petit bateau de loisir pris en location.

Ce bateau embarquait 18 jeunes et 5 membres de l'équipage dont le propriétaire, un Allemand vivant à Bukavu.

Sur les 23 personnes qui étaient à bord, près de 10 ont été sauvées. Les rescapés ont été conduits dans des hôpitaux pour une assistance médicale.

Les pêcheurs qui ont apporté les premiers secours témoignent que la première victime est une jeune fille qui a succombé immédiatement après le naufrage. Les corps de 4 autres victimes ont été retrouvés le matin de ce

dimanche.

Quelques rescapés dont l'état de santé ne présentait aucune inquiétude ont été récupérés par la police et l'Agence nationale de renseignements (ANR), pour des raisons d'enquête. Ces deux services de sécurité veulent déterminer les causes et les circonstances qui ont provoqué le naufrage.

Une importante quantité de boîtes de liqueurs utilisées par les randonneurs ont été retrouvées dans le bateau. Ce bateau est gardé par les policiers, au bord du lac derrière une parcelle privée où l'accès n'est pas autorisé.

Plusieurs familles et d'autres curieux sont encore massées au bord du lac vers les quartiers Muhumba et Nguba en train d'attendre la remontée des corps à la surface de l'eau.

HAUT-KATANGA

## Kambove : mauvaises conditions de confinement des agents dans les sociétés minières

L'administrateur du territoire de Kambove dans le Haut-Katanga, Joubek Mukabe, a tiré la sonnette d'alarme jeudi 14 mai sur les mauvaises conditions des travailleurs des entreprises minières pendant cette période de confinement lié à la pandémie de COVID-19. Selon lui, certaines entreprises minières de son entité retiennent leurs travailleurs pendant plusieurs semaines et dans des mauvaises conditions sur leurs sites.

Intervenant sur Radio Okapi, Joubek Mukabe a plaidé pour l'atténuation des mesures prises par les chefs d'entreprises locales :

« Nous étions surpris de voir les entreprises minières de la place décider le confinement, le confinement qui a commencé il y a de cela un mois il y a les autres qui ont déjà totalisé quinze jours. Lorsqu'on a décrété le confinement on doit tenir compte aussi des sections familiales. Quand vous confinez quelqu'un pendant un mois sans toutefois le libérer d'aller visiter même sa famille vous

voyez que ça fait très mal. Les entreprises locales qui ont décrété ce confinement doivent nécessairement atténuer leurs mesures au lieu de confiner les travailleurs qui sont en train de se plaindre là-bas ».

Selon Joubek Mukabe, le territoire de Kambove continue à sensibiliser la population à respecter les mesures d'hygiène édictées par les autorités sanitaires. Il déplore cependant le comportement des responsables d'entreprises minières, qui refusent aux autorités locales d'accéder à leurs sites pour vérifier les conditions dans lesquelles les travailleurs vivent.

« Certaines entreprises ne veulent pas que les autorités locales accèdent dans leurs entreprises. Donc, si vous voulez y aller pour vérifier les conditions dans lesquelles les travailleurs vivent, il y a toujours le blocage. Les entreprises qui ne veulent pas que les autorités accèdent (à leurs installations), nous allons les mettre à la disposition de la justice », a-t-il menacé.

TANGANYIKA

## La société civile dénonce les tracasseries des FARDC à Manono

La coordination de la société civile dénonce les tracasseries de la part des militaires congolais dans le territoire de Manono au Tanganyika. Dans une interview accordée samedi 16 mai à Radio Okapi, son coordonnateur, Abbé Moïse Kiluba, précise que les Forces armées de la RDC font payer aux ménages l'accès dans les champs et rançonnent des voyageurs.

Des faits qui se produisent particulièrement dans les groupements Nyembo wa Nkunda et Kalamata, à environ 180 km au Sud-Est de Manono.

Dans ces deux groupements, chaque ménage se voit remettre un jeton par les militaires contre le paiement d'une somme de 500 Francs congolais (0,27 USD).

En plus, dénonce le coordonnateur de la société civile, pour avoir accès à leurs champs, les paysans déboursent également 500 francs par individu à l'aller comme au

retour.

« Vente de jetons aux responsables de ménages, 500 francs. Même pour aller aux champs, il faut payer, comme du retour des champs, il faut aussi encore payer. Et à des barrières, il y a mille francs congolais (0,54 USD) qu'il faut payer quand vous êtes piéton et vous avez un vélo. Et les motards-là, ils doivent payer 5 mille francs. Et quand vous avez une malchance, on peut vous demander au-delà de ça », dénonce l'Abbé Moïse Kiluba.

Radio Okapi n'a pas pu avoir la réaction de l'autorité locale.

Au mois d'avril dernier, l'administrateur de territoire, Pierre Mukamba Kaseya, avait réussi à désamorcer la grève initiée par les motards, qui dénonçaient les tracasseries militaires.

RO

## Quatre militaires devant la barre pour association des malfaiteurs

Le tribunal militaire de garnison siège en chambre foraine depuis le 14 mai au Camp Marin de Kalemie (Tanganyika), pour juger en procédure de flagrance quatre militaires accusés d'association de malfaiteurs et autres faits infractionnels. La MONUSCO intervient dans le cadre de la facilitation.

Les quatre militaires FARDC sont poursuivis pour association de malfaiteurs, vol qualifié et coups et blessures aggravés. Dans le box des accusés, seuls deux militaires sont présents, les deux autres sont en fuite.

L'audience de vendredi passé était

consacrée à l'audition des témoins et à la confrontation de ces derniers avec les accusés.

Au sujet du cadre de cette audience foraine, l'enceinte du Camp marin a été choisie, d'une part, pour éviter l'attroupement du grand public qui rend difficile la prise en compte des mesures préventives de lutte contre la COVID-19.

D'autre part, il est question de dissuader les autres militaires de ce camp à imiter les actes criminels commis par compagnons. L'audience de mercredi prochain sera consacrée au réquisitoire du ministère public.



Vente du carburant à Kinshasa, le 01/10/2018. Radio Okapi/Photo John Bompengo

## Bulletin épidémiologique

1 455 cas confirmés, 61 décès, 270 guéris

La République démocratique du Congo compte 1 455 cas confirmés de la pandémie à Coronavirus. Selon le bulletin quotidien du Comité multisectoriel de la riposte du samedi 16 mai, au total, il y a eu 61 décès (60 cas confirmés et un cas probable) et deux cent soixante-dix personnes guéries.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, 472 cas suspects sont en cours d'investigation, 85 nouveaux cas confirmés ont été recensés, dont 67 à Kins-

hasa, 17 au Kongo Central et 1 dans le Haut-Katanga.

41 nouvelles personnes sont sorties guéries. Aucun nouveau décès parmi les cas confirmés, et 959 patients sont en bonne évolution. 242 échantillons sont testés.

Les 7 provinces touchées sont Kinshasa avec 1 356 cas, le Kongo Central avec 72 cas. Le Haut-Katanga compte 11 cas, le Nord-Kivu 8 cas. 4 cas sont comptabilisés au Sud-Kivu, 2 en Ituri et un cas dans le Kwilu.

## Les décès sont imputables à la référence tardive des patients

Dix décès liés au Covid-19 ont été enregistrés le 15 mai 2020 en République Démocratique du Congo.

Selon le traditionnel bulletin épidémiologique du comité de riposte, les dix décès liés au Covid-19 rapportés à la date du 15 mai 2020 sont survenus en milieux hospitaliers, notamment dans 4 Hôpitaux de Kinshasa, en moins de 24 heures dès leur admission au sein de ces structures sanitaires.

Il s'agit de 8 hommes et de 2 femmes, dont l'âge varie entre 24 et 95 ans, selon le Comité de riposte de ce samedi 16 mai.

«Les décès sont, non seulement majoritairement imputables à la référence tardive des patients dans les formations sanitaires, mais aussi à la comorbidité. La plupart de malades, en plus du Covid-19, présentent d'autres pathologies comme l'hypertension, le diabète et la maladie rénale chronique. Ils meurent souvent, malgré tous les efforts du personnel soignant pour

sauver la vie à ces patients. Pour la plupart, ils restent au moins entre 24 à 48 heures à l'Hôpital », lit-on dans ce bulletin.

Selon toujours le comité du célèbre Docteur Muyembe, il y a d'autres décès qui sont diagnostiqués «post-mortem», c'est-à-dire, soit la personne est arrivée à la structure sanitaire déjà décédée, soit elle est décédée à l'Hôpital avec des signes de la Covid-19.

«C'est après le test que le prestataire sanitaire peut confirmer si la personne est décédée ou non de la Covid-19 ».

Il faut dire que depuis le début de l'épidémie de Coronavirus déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 1.455, dont 1.454 cas et 1 cas probable.

Au total, il y a eu 61 décès (60 confirmés et 1 probable) et 270 personnes guéries. Les décès sont essentiellement rapportés dans la ville de Kinshasa.

Gracieuse Wany S.

## COVID-19

## La RDC se prépare à soumettre aux essais cliniques une solution curative de chercheurs congolais

La commission scientifique du ministère de la Recherche scientifique et innovation technologique, composée de chercheurs congolais des universités de Kinshasa et de Lubumbashi, a été reçue à la Primature dans le cadre de la recherche de méthodes pour améliorer la riposte contre la pandémie de COVID-19.

Dans ses efforts de lutter efficacement contre la pandémie causée par le Coronavirus, le gouvernement congolais ne ferme pas la porte aux chercheurs nationaux. C'est dans ce cadre que le Premier Ministre, Sylvester Ilunga Ilunkamba, a présidé le mardi 12 mai 2020 à la Primature une séance de travail avec la commission scientifique. Le Ministre de la Recherche Scientifique, José Panda Kabangu, et la Ministre Près le Premier Ministre, Jacqueline Penge, étaient aussi présents. Lors de la réunion plusieurs propositions ont

été formulées afin de vaincre cette pandémie. Il était question de la prévention, du dépistage, de la riposte ainsi que des stratégies locales à mettre en place.

Selon le communiqué, rendu public à l'issue de cette réunion, ces différentes stratégies proposées seront discutées avec le Comité de riposte contre le Covid-19 afin de dégager les meilleures approches possibles.

Interrogé à ce sujet, le ministre José Panda Kabangu a affirmé qu'une solution curative congolaise est envisagée, mais avant sa validation, elle doit encore être soumise à des essais cliniques.

En RDC, le comité de la riposte rapporte 73 nouveaux cas confirmés dans la ville de Kinshasa le 14 mai 2020, faisant ainsi un total de 1.242 cas confirmés dont 50 décès et 157 personnes guéries.

Arnaud Kabeya,

## Demande d'explication présidentielle au ministre de la Santé

## Mafia autour du monnayage des attestations de décès pour gonfler le nombre de morts de coronavirus ?

D'après la riposte contre la pandémie de coronavirus en RDC se cachait-elle toute une mafia qui ne dit pas son nom ? Le fait est qu'au fur et à mesure que les jours passent, l'on se rend compte que des témoignages se vérifient sur la gestion chaotique, dès le début, de la riposte contre la covid-19 en RDC. C'est le cas de ces attestations de décès estampillées « mort de covid-19 » à des malades qui n'ont pas souffert de coronavirus. Ce, juste pour gonfler le

nombre de morts de covid-19. Le président de la République a demandé des explications du ministre de la Santé sur ce fameux trafic.

Bien de témoignages circulent sur les réseaux sociaux montrant des membres de famille accuser le personnel médical des certains hôpitaux de Kinshasa soit d'avoir classé leur proches parmi les décès covid-19 alors qu'ils sont morts d'une autre maladie soit d'avoir été approché moyennant de l'argent pour accepter une attestation de décès pour covid-19.

Ces bruits sont arrivés jusqu'aux oreilles du chef de l'Etat, Félix Tsisekedi, qui a inscrit ce sujet comme un des points de sa communication au Conseil des ministres du vendredi 15 mai.

« Concernant les attestations de décès délivrées pour cause du Covid-19, le Président de la République a été informé de ce qu'un trafic serait organisé consistant à pousser des familles à faire des déclarations de décès des membres de leur famille pour cause de Covid-19 moyennant rétribution, ceci afin de porter atteinte aux efforts du Gouvernement dans sa lutte contre le Covid-19. Le Chef de l'Etat a instruit le Ministre de la Santé de lui faire rapport à ce sujet », note le compte rendu du Conseil des ministres.

Lors de sa décente, le 7 mai, dans quelques hôpitaux de Kinshasa qui prennent en charge les malades covid-19, le président de la République a pu se rendre compte lui-même de bien d'anomalies qui caractérisent la riposte contre la covid-19 dans le pays. Il a découvert que certains malades ne mangeaient qu'une fois par jour. Il a également découvert qu'effectivement qu'il y a (avait) un manque criant de coordination entre les hôpitaux, le secrétariat technique en charge de la riposte et le ministère de la Santé. De même, le chef de l'Etat s'est rendu compte qu'il y avait des malades qui étaient abandonnés plusieurs jours avant d'être pris en charge ou encore avant d'être notifiés de leur test de dépistage. Tous ces faits ont d'abord été dénoncés dans les réseaux sociaux avant que le président de la République les vérifie de lui-même.

La RDC est frappée depuis le 10 mars par le coronavirus. A ce jour le pays compte 1 369 cas confirmés dont 61 décès et 229 personnes guéries.

Amédée Mwarabu

## Coronavirus

## Le laboratoire «A Dieu la Gloire» de Beni propose le «Covigonum»

Le laboratoire A Dieu la Gloire de Beni a produit le Covigonum, un sirop pour le traitement de maladies virales comme la COVID-19. Ce produit a été approuvé par l'Université catholique du Graben à Butembo. Le docteur Germain Kitoko, investigateur principal ce de laboratoire, a proposé vendredi 15 mai au gouvernement de tester ce médicament congolais pour lutter contre la pandémie de Coronavirus.

Dr Kitoko a présenté vendredi le Covigonum au gouverneur de la province du Nord-Kivu :

« Nous avons utilisé quatre plantes médicinales pour produire ce médicament et nous l'avons bien préparé. Et ce n'est pas la COVID-19 qui nous a poussés à mener cette recherche. Nous avons rencontré le ministre provincial de la Santé ainsi que



Le Covigonum, un sirop pour le traitement de maladies virales comme la COVID-19, produit par le laboratoire A Dieu la Gloire de Beni. Radio Okapi/Ph. Rosalie Zawadi

le gouverneur du Nord-Kivu pour leur présenter ce médicament. Notre objectif maintenant est de rencontrer le ministre de la Santé au niveau national pour voir dans quelles mesures ce médicament peut être testé au niveau des laboratoires ».

Il a par ailleurs lancé cet appel à la communauté congolaise :

« Le seul problème est que nous les Africains, nous ne nous faisons pas confiance. (Pourtant) avec notre expertise africaine ou congolaise, nous pouvons mettre au point un produit qui peut bien aider l'humanité ».

Le Covigonum n'est pas le premier médicament de ce laboratoire. Plusieurs autres médicaments pour soigner différentes maladies sont déjà sur le marché au Nord-Kivu, a précisé le docteur Kitoko.

LR/RO

# Covid 19: la «revanche» de l'Afrique ou l'effet retard?

Les cas sont encore peu nombreux... mais la courbe est exponentielle

« Les Européens s'inquiètent pour nous, alors qu'ici, nous nous inquiétons pour eux ... Quand l'OMS appelle l'Afrique à se réveiller, alors que c'est l'hécatombe partout ailleurs, c'est peut-être eux qui devraient se réveiller ! Car nous ne dormons pas bien au contraire... Et l'Afrique demeure le continent le moins touché. »

Assurant que l'«afropessimisme est souvent le sous-bassement obligé de toute réflexion sur le continent africain», l'essayiste sénégalais Felwinne Sarr, auteur de l'essai Afrotopia, préfère rappeler que si les premiers symptômes sont apparus en même temps au Sénégal et aux Etats Unis, il y a eu 10 morts dans son pays contre 70.000 aux Etats Unis. Comme en écho, la chanteuse Rokhaya Traoré dénonce le « *matériau narratif inépuisable* » que représente la souffrance africaine et elle assure qu'« *un cataclysme en Afrique relève vraisemblablement de l'ordre des choses imprimé dans l'inconscient collectif* ». L'examen des faits justifie-t-il cette mise en cause de la sincérité des préoccupations qui s'expriment à propos de l'Afrique ?

## 1. Quelle est la réalité de l'«exception africaine» ?

Si les chiffres actuels, encore modestes, confirment ce que d'aucuns appellent déjà la « revanche de l'Afrique », la courbe de contamination publiée par l'OMS porte un nom fatal : « exponentiel ». Autrement dit, depuis la découverte du premier cas le 25 février dernier, l'Afrique, à la date du 11 mai, totalisait 49.429 cas et 1.500 morts (contre 159.799 cas en Europe). Ce qui explique la circonspection des spécialistes : « les chiffres actuels doivent être pris avec précaution » estime l'épidémiologiste Nathan Clumeck, « *car toute une partie de la réalité africaine passe sous les écrans radars, bien des victimes ne sont même pas enregistrées. En outre, l'expérience clinique est faible et il y a de 2 à 30% de cas asymptomatiques, qui sont peut-être positifs, mais n'ont pas les symptômes du corona.* »

## 2. La jeunesse est-elle un atout, l'âge un risque supplémentaire ?

Le premier atout de l'Afrique est évidemment la pyramide des âges : sur le continent, l'âge moyen est de 19,7 ans, alors qu'en Europe il est de 42,5. La différence se manifeste aussi entre les régions : en Afrique centrale la population est plus jeune (18,7 en moyenne) qu'en Afrique du Nord, plus affectée par le virus. Cette vulnérabilité des plus âgés pousse le Docteur Mukwege, en charge de la riposte au Sud Kivu, à prôner des solutions radicales : il demande que

tous les plus de 60 ans soient confinés, invités à vivre soit dans une chambre à part soit dans des maisons qui leur seraient réservées et où la nourriture serait apportée par des membres de la famille.

D'aucuns considèrent cependant comme un atout le fait qu'en Afrique les plus âgés ne soient pas, comme en Europe, relégués dans des « clusters » ou des homes, ces milieux fermés où le virus se propage à l'envi. Vivant en famille, ayant encore une utilité sociale sinon économique, les « vieux », plus respectés qu'en Europe, gardent le goût de vivre. Le prix Nobel 2018 plaide aussi pour la multiplication des tests et il demande que Kinshasa lui en envoie davantage. Cependant, plus encore qu'en Europe, la mortalité des « anciens » résulte de facteurs aggravants : le diabète, l'hypertension, ou, pour les plus aisés, un mode d'alimentation peu soucieux de la diététique. Sans oublier que les riches, négligeant d'investir dans les hôpitaux de leur pays, avaient l'habitude de se faire soigner en Europe en cas de maladie grave, ce qui n'est plus possible aujourd'hui.

## 2. Quels sont les facteurs de résilience ?

A l'échelle du continent, plusieurs facteurs de résilience interviennent : la faible densité moyenne de population, la relative rareté des liaisons aériennes internationales, malgré la multiplication des vols vers la Chine, surtout au départ d'Addis Abeba, les difficultés de transport par route, le moindre taux de pollution. Mais cette « exception africaine » s'estompe dès que s'intensifient les transports, que se multiplient les déplacements interpersonnels et on se demande quel effet aura le retour des migrants qui désormais préfèrent quitter l'Europe ou qui y sont obligés. Les effets de la pollution se font déjà sentir dans les zones minières d'Afrique du Sud, les exploitations pétrolières du Nigeria ou les grandes métropoles comme Kinshasa ou Lagos.

## 4. Quelle fut la réponse des gouvernements africains ?

Bien des gouvernements africains se sont montrés plus sages que les Européens et ont réagi plus rapidement : le Rwanda a fermé ses frontières avant même la détection des premiers cas, et le confinement radical a été assorti de distributions de vivres dans les quartiers populaires. En Afrique du Sud également, où les chiffres sont cependant inquiétants, un confinement strict a été organisé tandis qu'au Sénégal, le recours aux tests systématiques a été plus rapide qu'en Belgique d'autant plus qu'ils étaient produits localement par l'Institut

Pasteur en collaboration avec un laboratoire britannique. En Tunisie un couvre-feu a été instauré tandis que le Maroc a rendu obligatoire le port du masque, fabriqué localement, vendu à bas prix ou distribué par la société civile.

Les chercheurs constatent aussi qu'en Afrique les « gestes barrière », si lents à s'imposer en Europe, ont été rapidement acceptés et intériorisés parmi les populations. Grâce aux médias certes, mais aussi par le biais des réseaux sociaux, du « bouche à oreille » : début février déjà, nous avons pu constater que les Rwandais et les Congolais prenaient systématiquement la température de ceux qui franchissaient la frontière. Dans de nombreux pays d'Afrique, présenter une bassine d'eau propre au visiteur afin qu'il se lave les mains est devenu un rituel d'hospitalité.

## 5. Quelles ont été les leçons des crises antérieures ?

Médecins sans frontières relève qu'en Afrique de l'Ouest comme en Afrique centrale, les populations ont intégré les leçons des épidémies précédentes, parmi lesquelles Ebola, se montrant conscientes du danger des contacts rapprochés, modifiant les règles d'hygiène et adoptant immédiatement, non sans inventivité et fantaisie, le principe des masques protecteurs.

De nombreux chercheurs relèvent aussi que les populations africaines, étant bien plus régulièrement exposées à des agents pathogènes (virus, bactéries, parasites) auraient développé de meilleurs mécanismes de défense et renforcé les immunités, tandis que la « sélection naturelle », agissant en amont, aurait peut-être privilégié les individus les plus résistants. Mais ces hypothèses doivent encore être démontrées.

## 6. Que penser des remèdes naturels ?

« N'oubliez pas que nous avons aussi nos remèdes », nous assure un correspondant de Bukavu, s'enquérant avec sollicitude du confinement de ses amis belges. Lorsque nous avançons le scepticisme de spécialistes comme Nathan Clumeck, qui relève l'absence de tests cliniques et rappelle les effets secondaires de la chloroquine ainsi que les mises en garde de l'OMS qui interdit l'usage de l'artémisia. Cependant, nos contacts congolais assurent qu'ils ont toujours consommé de la quinine et bu des tisanes à base d'artémisia. Cette plante, cultivée dans les jardins du Kivu, pousse aussi à Madagascar où elle a permis à un médecin d'origine congolaise, le Docteur Muyangi, de mettre au point le « Covid organics » légalement utilisé. A Kinshasa le

Docteur Muyangi a défendu son remède auprès du président Tshisekedi. En outre, les populations africaines n'ont pas perdu l'usage de certaines plantes réputées pour renforcer le système immunitaire tandis qu'à Lubumbashi le Docteur Ekwilanga défend sa formule alliant chloroquine, interférons et anti oxydants. Mais Clumeck insiste « *si on ne multiplie pas les essais cliniques, ces éventuelles découvertes n'auront pas de valeur* ». Sans valider la thèse d'une éventuelle différence génétique, le spécialiste bruxellois se demande tout de même si, en Afrique, le récepteur du Covid, sa « porte d'entrée » appelée ACE2, ne serait pas moins ouverte qu'ailleurs, une hypothèse qui doit encore être étudiée.

## 7. Les Africains doivent-ils être vaccinés ?

Plus encore que les traitements, ce sont les vaccins qui mobilisent tous les labos du monde. Les Africains cependant s'en méfient, ils craignent d'être considérés comme des cobayes, vaccinés sans leur consentement explicite, comme cela s'est déjà produit dans le passé. Ici aussi Clumeck tempère : « *contester la vaccination en Afrique, c'est un vestige du néocolonialisme. Je dirais plutôt que les Africains ne doivent pas être exclus des vaccins, là comme ailleurs les nouveaux vaccins doivent être testés.* »

Si on ne constate pas, ou pas encore, d'afflux massif d'Africains dans les services de santé qui sont d'ailleurs peu performants, il ne s'agit peut-être que d'un retard et l'arrivée de l'hiver austral fait toujours craindre le pire.

Rompant lui aussi avec l'afropessimisme pourfendu par Felwinne Sarr et de nombreux intellectuels africains, Peter Piot, l'ex patron d'Onusida et co découvreur d'Ebola rappelle une réalité peu connue : « *au cours des dix dernières années sont apparus en Afrique, au Sénégal, au Nigeria, au Congo, auprès de l'Union africaine, d'excellents centres de recherche où opèrent de vrais spécialistes. Ces derniers méritent d'être stimulés, de recevoir des financements adéquats.* »

Oserions nous ajouter qu'au lieu d'encourager l'exode des cerveaux et au lieu de placer en première ligne, dans ses hôpitaux et ses maisons de repos, des médecins et des soignants provenant des anciennes colonies, écrémant ainsi leur système de santé, l'Europe ferait mieux de donner à ces Etats les moyens financiers d'employer chez eux ces hommes et ces femmes indispensables. Au lieu de les utiliser comme « tirailleurs sénégalais » sur le front de la maladie, tout en prônant le numerus clausus afin de limiter le nombre de médecins formés dans nos coûteuses universités.

Par Colette Braeckman

Prévu pour le 7 juin prochain

## Le concert de Dadjou au Parc des Princes est reporté pour l'année prochaine



stade de Paris-Saint-Germain. « Pour la sécurité de tout le monde, nous ne pouvons pas nous retrouver le 7 juin 2020 comme prévu. J'ai mis du temps à communiquer sur l'évolution de l'événement sans solutions. Parce qu'à la base, le concert devait être annulé. Ça aurait déçu plusieurs mélomanes dont moi. La bonne nouvelle est que le Parc des Princes n'est pas annulé. Nous avons réussi à repousser le concert d'un an. Il se fera au mois de juin 2021 », a dit Dadjou.

Le frère de Gims a précisé que les billets déjà achetés par les fans sont toujours

valides pour l'année prochaine : « Toutes les places prises par les fanatiques, elles sont toujours valables pour juin 2021. Je vous assure que la tracklist sera encore plus longue ».

Notons que le Parc des Princes est ce stade situé au sud-ouest de la ville de Paris, dans le 16e arrondissement. Avec 48.583 places assises, c'est le 5ème plus grand stade français et l'un des plus anciens, et des plus connus de la région parisienne.

B.J.D

Initialement prévu pour le 7 juin 2020 au stade Parc des Princes à Paris, le concert tant attendu de Dadjou est repoussé pour l'année prochaine. Ce report a été décidé suite à la pandémie de Coronavirus (Covid-19) qui ravage le monde dont la France.

Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, le jeudi 14 mai 2020, le Prince Dadjou a expliqué aux mélomanes, pourquoi il n'a pas depuis longtemps donné les nouvelles de sa prestation dans le mythique

## L'humoriste Ronsia Kukiél désormais dans le gospel?



« On peut dire qu'il a répondu à l'appel de Dieu », confie, souriant en coin, un proche du célèbre humoriste congolais, mieux, africain, Ronsia Kukiélukila. En effet, notre rédaction est tombée sur des images du tournage du clip de la chanson « Histoire ya vie » chantée en duo, de la sœur Carmel Rosine Makiala qui sera bientôt disponible dans différentes boutiques en ligne.

La belle surprise : la présence, dans certains plans, de l'humoriste Ronsia qui y tourne des scènes de recueillement dans une chapelle et en retrait, la sœur Carmel Rosine, également assise sur un banc. Se basant sur ces images brutes, tout (presque) donnerait à croire que la voix mas-

culine qu'on y entend dans l'audio serait celle du... frère Ronsia.

Loin de là, celui-ci n'a pas troqué le faire-rire contre l'évangélisation par la chanson. Ce, quand bien même l'un n'exclurait pas forcément l'autre. Il a simplement accepté de figurer dans ce clip de son amie d'enfance. « sa présence dans cette vidéo contribuera à attirer l'attention des gens et ainsi, leur donnera l'opportunité de découvrir le message de Dieu qui y est véhiculé », soutient un proche du plus en plus célèbre humoriste congolais.

A sa manière, sans émettre le moindre décibel, Ronsia donne de la voix à cette œuvre destinée à la gloire du Créateur.

B.J.D

## Fleury Fleur se réfère au «Premier soin» pour la réussite de «Bébé ya 53 ans»

Il n'est un secret pour personne, le groupe Cultura Pays Vie du président Félix Wazekwa venait de mettre sur toutes les plateformes de téléchargement un nouvel opus qui s'intitule « Article 23 ». Dans cet album, le chanteur Fleury Fleur a bénéficié de la grâce de son président en signant une œuvre qui s'intitule « Bébé ya 53 ans » qui est le deuxième de sa carrière.

A l'heure qu'il est, Mafuala se dit prêt à faire de cette signature une meilleure parmi tant d'autres que comporte cet opus en lui assurant une bonne promotion.

Il est vrai que cet artiste-musicien avait pris tout son temps pour préparer une œuvre de qualité qui ne laissera personne indifférente.

On peut facilement se souvenir de sa première signature « Premier soin » signée dans l'album « I love you », cette chanson avait répondu aux attentes de certaines personnes qui n'arrivaient plus à bien gérer leur foyer. Ce faisant, il faut jeter des fleurs à ce jeune artiste pour sa première signature. Il n'est pas du tout facile qu'un jeune musicien puisse s'imposer dans sa première prestation discographique.

Ceci prouve le niveau de sérieux et la bonne disposition dont il a bénéficiés notamment au moment de la production de sa composition.



Jusqu'ici, il est reproché à Fleury Fleur une mauvaise condition de promotion de son premier tube. Celui-ci promet de changer le fusil d'épaule pour ne pas rater son décollage avec son deuxième titre « Bébé ya 53 ans ».

Dès lors, il se voit dans l'obligation de mettre toutes les batteries en marche pour être en mesure de se maintenir.

Beni Joël Dinganga

## La sœur Carmel Rosine Makiala lance «Histoire ya vie»

C'est depuis le 7 mai 2020 que la sœur Carmel Rosine Makiala a lancé, sur les différentes plateformes de téléchargement de musique, son premier single « Histoire ya vie ».

Cette chanson témoigne non seulement la reconnaissance de la sœur Carmel envers son Dieu pour tous ses bienfaits, mais aussi celle des bienfaits dont a bénéficiés son entourage.

Sa voix douce et charmante rappelle, tout en gardant son originalité, celle de la défunte sœur Marie Misamu. Carmel Rosine Makiala fait preuve d'une technique vocale surprenante.

Aussi le thème abordé rend la chanson attrayante. Car tout le monde, en tout cas ceux qui croient en Dieu, s'y retrouve. Le contenu de la chanson est donc adapté à la



prière. Et le texte s'installe sans effort dans la mémoire.

Chanteuse, auteur-compositeur, Carmel Rosine est licenciée en Droit à l'Université Protestante au Congo (UPC). Elle a presté dans différents groupes, en commençant toute jeune par la chorale de sa paroisse (Saint Vincent de Paul de Kimbangu à Kalamu, Ndlr), avant de se décider finalement à se lancer dans une carrière professionnelle.

Pour elle, la musique est un moyen d'évangéliser la nation.

B.J.D

Mazembe, V.Club, Maniema Union et DCMP concernés

## La CAF juge utile de verser d'avance les primes aux clubs

Pour des raisons sanitaires liées au Coronavirus, la CAF vient de juger mieux de payer les primes en avance pour permettre aux clubs de faire face à la situation.

Pour les représentants Congolais, il s'agit du TP Mazembe, l'As V.Club et le

Daring Club Motema Pembe (Dcnp) qui vont toucher anticipativement leurs primes de participation aux compétitions africaines inter-clubs de cette saison.

Cependant, elles sont 32 formations qualifiées pour la phase des groupes sont concernées. En réalité, les primes données aux concernés sont

souvent payées à la fin des compétitions.

À savoir donc, les participants de la Ligue des Champions toucheront 550.000\$ et ceux de la Coupe de la Confédération auront 275.000\$ selon la nouvelle répartition entrée en vigueur en 2017.

Cedrick Sadiki Mbala

### TP MAZEMBE

## Projets et regrets de Trésor Mputu

Profitant d'un live accordé à nos confrères de Léopardsfoot, le milieu offensif Congolais, Trésor Mputu fait savoir qu'il peut toutefois quitter Mazembe en cas d'une bonne occasion décrochée ailleurs.

Poursuivant son speech, Mputu dévoile que le montant qu'on lui propose par les clubs qui le sollicitent sont en dessous de celui qu'il reçoit au tout puissant Mazembe;

«Pour le moment je suis à Mazembe...de sollicitations j'en ai mais je ne peux aller m'engager là



où on me donne 500 francs pendant que je reçois déjà 1000 francs là où je suis» a-t-il déclaré.

S'agissant de la question de savoir si le milieu offensif de léopards regrette ses choix de carrière et le fait de ne pas avoir joué en Europe celui-ci en âme et conscience reconnaît avoir des regrets;

«Le souhait de tout joueur africain c'est de jouer en Europe dommage pour moi que ça n'ait pas tenu mais dans tout cela je remercie seulement le seigneur» a-t-il lâché.

C.S.M.

## Un ex-international brésilien se déclare meilleur que Neymar, Messi et Ronaldo



Edilson ici avec le Brésil lors de la Coupe du Monde 2002©Maxppp

Edilson (49 ans) n'est pas le joueur brésilien (21 sélections, 6 buts) le plus connu même s'il a tout de même soulevé la Coupe du Monde en 2002. C'est toujours ça de plus au palmarès que Messi, Cristiano Ronaldo et Neymar, trois joueurs dont il affirme être plus fort qu'eux lorsqu'il était au meilleur de sa forme. La chaîne TV Bandeirantes, qui l'a interrogé, a dû se régaler.

«À mon meilleur niveau, j'ai mieux joué que Neymar... Il doit gagner la Coupe du Monde pour être meilleur que moi... Cristiano Ronaldo ? C'est juste de la force, il frappe bien le ballon avec les deux pieds, mais je suis plus habile que lui... J'ai de la personnalité et pour que Messi soit meilleur que moi, il doit aussi gagner la Coupe du Monde.» Voilà qui est dit.

footmercato

## Le retour de la Bundesliga fait les gros titres en Europe

Le retour de la Bundesliga fait grand bruit en Europe, Tottenham scelle l'avenir de Tanguy Ndombele et la Juventus a trouvé le remplaçant de Miralem Pjanic, retrouvez dans votre revue de presse Foot Mercato les dernières informations de la presse sportive européenne.

On commence ce tour de la presse sportive en Allemagne où le football a fait son grand retour samedi avec la Bundesliga ! Le championnat allemand a joué six rencontres dont un magnifique Dortmund-Schalke qui s'est soldé par un 4-0 en faveur du BVB. Et cette reprise du foot fait la Une du journal Bild qui estime que «la Bundesliga est à nouveau enthousiaste, le monde entier regarde le nouveau départ». En effet, ce nouvel envol était scruté par toute la planète football qui voulait savoir à quoi ressemblait le football d'après. Forcément, cela n'est pas passé inaperçu car cette première reprise du foot fait la Une de plusieurs journaux européens. En Espagne, Marca met en avant un joueur courtisé par le Real Madrid à savoir Erling Haaland, qui est «le héros du silence» d'un stade vide. Auteur de l'ouverture du score, le Norvégien a marqué le premier but de ce nouveau football. Même son de cloche du côté de AS qui estime pour sa part qu'Haaland est carrément «l'antivirus» de cette période traversée. Au Portugal, A Bola nous gratifie d'une superbe Une avec cette légende : «le sourire ne propage pas le virus». De quoi donner de l'espoir et un peu de réconfort après cette période délicate.

Mourinho compte sur Tanguy Ndombele

En Angleterre, c'est une info mercato qui nous intéresse. En effet, c'est un Français qui fait la Une du Daily Star. Il s'agit de Tanguy Ndombele ! Selon le tabloïd, José Mourinho retient le milieu de terrain à Tottenham. Le coach portugais le clame haut et fort : «c'est mon joueur». Alors que Ndombele est courtisé par l'Inter où Antonio Conte aimerait s'offrir ses services, comme lorsqu'il entraînait Chelsea, le coach des Spurs met fin aux spéculations et scelle l'avenir de l'ancien Lyonnais à Londres. Après une première saison en dents de scie, où il a régulièrement été tancé par Mourinho, Ndombele aura sa chance la saison prochaine et devra justifier les 65 M€ dépensés l'été dernier. Tottenham est catégorique, Ndombele ne bougera pas cet été.

La Juventus veut Jorginho pour remplacer Pjanic

On termine ce tour de la presse en Italie où là aussi le mercato est déjà omniprésent. À la Une de Tuttosport il est question du remplaçant de Miralem Pjanic, en partance pour le FC Barcelone. Et il s'agit de Jorginho, le milieu de terrain de Chelsea. Si le Barcelonais Arthur n'arrive pas à être convaincu de rallier le Piémont dans le cadre d'un échange avec Pjanic, les Bianconeri vont se lancer à l'assaut de l'international italien évoluant en Premier League. Encore faudra-t-il convaincre Chelsea de laisser filer un joueur incontournable depuis son arrivée. En cas de nouvel échec, le journal indique que la Juve pense à Leandro Paredes, le milieu du Paris Saint-Germain, où des contacts ont lieu avec Leonardo, le directeur sportif du club. Bref, le mercato risque encore d'être animé cette année. footmercato

## LIVERPOOL : Mohamed Salah aurait refusé le Real Madrid

Hany Ramzy, ancien adjoint d'Hector Cuper, a expliqué que l'attaquant égyptien Mohamed Salah a refusé de s'engager au Real Madrid à l'été 2018.

La saison 2017-18 reste certainement à ce jour la campagne la plus aboutie de Mohamed Salah. Fraîchement débarqué à Liverpool en provenance de la Roma, l'Égyptien avait cumulé 44 buts et 14 passes décisives avec le club de la Mersey, s'imposant comme le facteur X de son équipe pour la mener jusqu'en finale de la Ligue des champions. Une finale frustrante pour Salah, contraint de sortir rapidement après une blessure provoquée par Sergio Ramos, avant de voir ses coéquipiers s'incliner (1-3).

Une proposition alléchante du Real Madrid pour Salah

Cet été-là, Ramos et Salah auraient pourtant pu se retrouver. C'est ce qu'a confié Hany Ramzy, ancien adjoint d'Hector Cuper, qui était alors sélectionneur de l'Équipe. «Lorsque je travaillais



avec Hector Cuper, nous avons eu un camp d'entraînement en Suisse en mars 2018. Je parlais à Salah et il m'a dit que le Real Madrid lui avait envoyé une offre, a confié le technicien dans des propos accordés à OnTime Sports. La proposition était vraiment bonne, mais Salah en a discuté avec Cuper et moi puis a décidé de rester à Liverpool parce qu'il s'y sentait à l'aise». footmercato

### SUD-KIVU

## Moïse Katumbi dote l'Université Évangélique en Afrique d'un terrain de Basket-ball et Volley-Ball



Le collège des étudiants de l'Université Évangélique en Afrique UEA a lancé officiellement le jeudi 14 mai 2020 les travaux de construction d'un terrain moderne de Basketball et de Volley Ball.

Ce terrain d'une capacité d'accueil d'environ 500 personnes abritera les activités sportives des étudiants de l'UEA, d'autres institutions supérieures et secondaires ainsi que de la jeunesse de Bukavu dans sa globalité.

Selon le porte-parole des étudiants de l'UEA et porte-parole provincial des étudiants, Romeo Kazine, ce terrain est une réponse au manque d'infrastructures sportives dont souffrent les jeunes de Bukavu.

Il ajoute que ces travaux sont rendus possibles grâce à Moïse Katumbi qui, lors de son passage à Bukavu, avait promis de répondre à la sollicitation du collège des étudiants lui demandant de construire pour l'UEA un terrain. « Nous tenons à remercier le partenaire officiel qui nous a permis le lancement de ces travaux l'honorable Moïse Katumbi. En effet, nous avons conçu le projet que nous avons

soumis au président de Mazembe par le biais des honorables Jean Claude Kibala et Pierre Lumbi et quand Katumbi est arrivé à Bukavu l'an passé on l'a rencontré et il a reçu notre projet.

Vous savez quoi ? Ailleurs le Basketball se développe davantage dans les universités et nous nous lançons déjà dans cette perspective. C'est une fierté pour nous car c'est la jeunesse de Bukavu qui va en profiter, » déclare Romeo Kazine.

Le recteur de l'UEA, le professeur Gustave Mushagalusa, ajoute que ce projet porté par les étudiants de l'UEA est inscrit dans le plan de développement de cette institution. « Ce terrain connaîtra une surface bétonnée, une tribune avec 300 places assises et un parking pour les véhicules, » indique le recteur de l'UEA.

Le professeur Gustave Mushagalusa précise que ce terrain sera géré par l'UEA mais il est ouvert à tous notamment aux compétitions organisées par l'entente urbaine de Bukavu si la demande est formulée en bonne et due forme et si les conditions exigées sont respectées.

Expedit Kyalu

# ZORA : Tragique destin d'un champion au grand cœur !

**O**H ! Triste nouvelle ! Difficile à accepter. Nous apprenons la nouvelle du décès ce jeudi 23 avril 2020, du boxeur congolais MUSASA KACHAMA (NKASHAMA). Très connu sous le pseudonyme de ZORA, le sportif s'est éteint en Italie. L'actualité qui reste fortement dominée ces jours-ci depuis 3 mois, par les informations sur la pandémie de coronavirus, occulte quasiment toute autre nouvelle. Lugubre soit-elle.

Rassurons tout de go que Zora est parti comme il a vécu. Un ami italien le trouve assis sur le banc de l'abri de bus à 6 heures du matin. Il le salue, Zora ne répond pas. L'ami se rapproche et insiste, Zora ne répond pas. Son corps semble inanimé. L'ami italien le secoue, le tapote et essaie de le réveiller, pensant qu'il serait probablement ivre. Non ! Le boxeur ne réagit pas. L'italien alerte la police mais aussi les compatriotes de Zora, notamment Claude TSHEKELE. Ce dernier informe Ali KALAMBAY et DIAVILA. La police et l'ambulance arrivent sur le lieu. Le corps est vite acheminé à l'hôpital. Le verdict est sans appel quelques instants plus tard. Zora n'est plus. KALAMBAY, TSHEKELE et DIAVILA n'ont que des yeux pour pleurer. « Que faisait-il à l'arrêt de bus ? Ou allait-il en ce temps de confinement » ? Pourrait-on se demander.

Il y attendait le transport pour se rendre à son boulot. Un tueur invisible serait passé par là et aurait mis fin à la vie de notre champion qui ne l'attendait pas. Lui qui a gagné tant de combats vient de perdre celui qu'il n'attendait pas. L'invisible assassin a malheureusement un nom. C'est l'hôpital qui nous le révèle. Il s'appelle AVC, Accident vasculaire cérébral. Impitoyable !

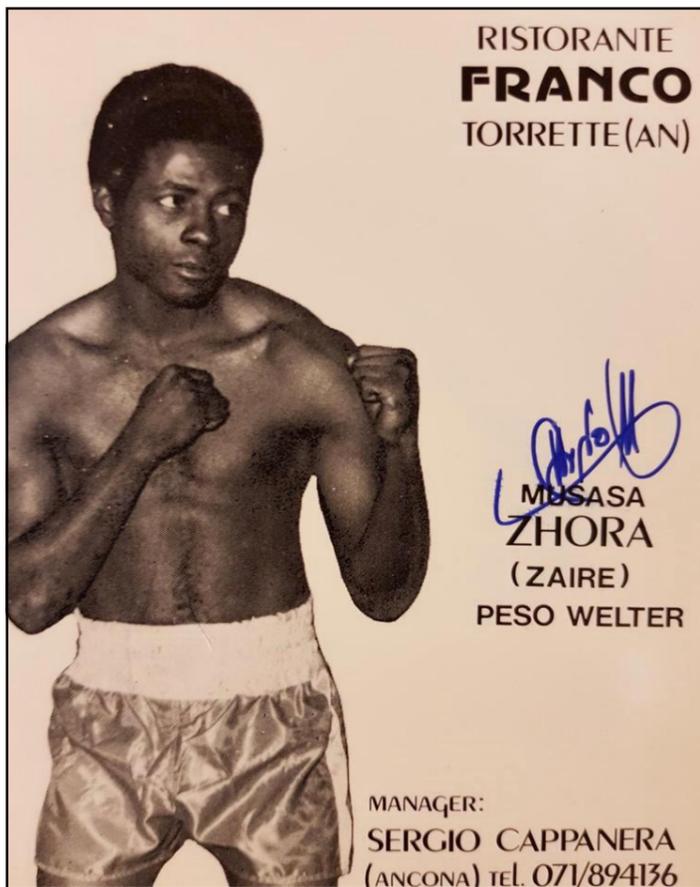
## IDENTITE :

MUSASA NKASHAMA Joseph est son vrai nom. Fils de l'enseignant NTUMBA Nestor et de NTUMBA Albertine mère au foyer. Aîné d'une famille de 11 enfants, le jeune MUSASA a terminé ses études à l'académie des beaux-arts de Lubumbashi. C'est donc un artiste dessinateur. Il meurt célibataire sans enfants.

## QUEL BOXEUR !

Un excellent boxeur de notre époque qui disparaît. Sa carrière amateur commence en 1967 au Sud de la République démocratique du CONGO à Lubumbashi dans le Katanga. Il est entraîné par Joseph MOKOENA Aggry d'origine sud-africaine. C'est lui qui lui colle ce sobriquet, prénom d'un autre célèbre boxeur américain de l'époque, Zora Folley qui vient de perdre cette année-là par KO au septième round face à MOHAMED ALI.

Zora MUSASA sur le ring, c'est du style, de la détermination, du fair-play, de la cadence, du rythme et de l'amour du sport qu'est la boxe. Un mélange détonnant pour un sportif zélé. Zora c'est une machine de guerre dans la bonne humeur. Il sait donner du goût de boxer, aux jeunes de sa génération. La mienne. C'est un champion avant et une idole après le combat. Artiste sur le ring, il jongle avec des uppercuts et des directs au rythme de la cadence qu'il imprime. Celle qui fait tanguer ses adversaires par la rapidité de ses directs. Il entonne le son de la victoire dès les 3 premières minutes du premier round. Zora c'est un passionné du ring. De ses longs bras jaillissent les étincelles d'un KO annoncé pour ses challengers. Un véritable artiste. Il fait la fierté du sport, particulièrement de la boxe de mon Katanga natal. As du ring, il gagne souvent si pas toujours sans peine. Ne bat-t-il pas tout le monde ? Apparemment oui serait-on tenté de le dire, à en croire son élogieux palmarès d'amateur. Sa seule défaite connue est un match nul. Mais il n'en reste pas moins cette foudre de guerre qui décide tout à son passage. Oui Zora gagne des combats plus qu'il n'en perd. Des adversaires, il en a. Des redoutables aux célèbres, des plus forts aux moyens, Zora leur fait subir sa loi sur le ring. Difficile de parler de ce boxeur sans faire allusion à ses plus beaux combats ni à ses meilleurs adversaires.

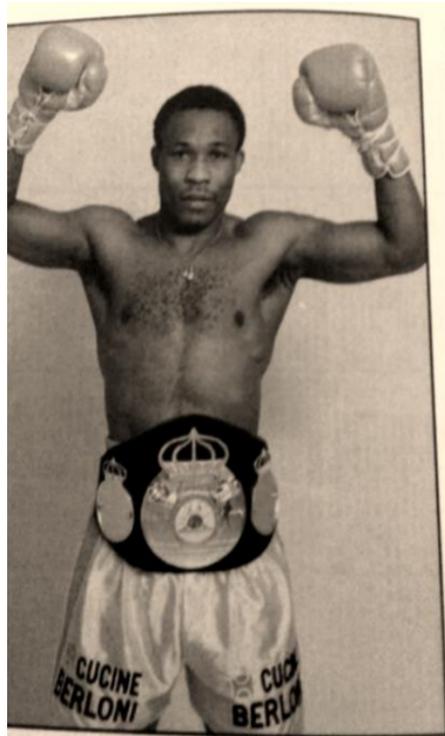


Zora MUSASA NKASHAMA Joseph, champion de Lubumbashi, du Zaïre et d'Afrique

res.

## SON MEILLEUR ADVERSAIRE

Nous sommes à Lubumbashi entre 1972 et 1978. Dans sa catégorie un autre jeune est en train de monter. Il est tout aussi bon et ou tout aussi excellent que Zora sur le ring. Il défraie la chronique sportive. Admiré et adulé des amateurs de la Boxe, le jeune KALAMBAY SUMBU ne laisse personne indifférent quand il livre ses combats. Il est le meilleur de sa catégorie. D'année en année il monte et change de catégorie. Sa po-



pularité est au top. Il doit boxer dans la même catégorie que Zora cette saison. Les deux viennent de deux bonnes écoles de boxe de La capitale du cuivre. A savoir LION'S CLUB devenu SIMBA NDOKI de la commune de Kenya où évolue ZORA et FIMBO Club de la Ruashi où KALAMBAY fourbit ses armes.

En plus des mêmes qualités pugilistiques que Zora, Kalambay a de l'élégance sur le ring, la beauté au bout des gangs, de

la grâce dans son jeu et de l'aisance dans l'allure. Ce sont deux beaux styles à la fois systématiquement distincts et semblables. Car à la fin se profile toujours la victoire de l'un de deux contre leurs adversaires respectifs. Faisons marche arrière dans le temps plus de 40 ans avant. Nous sommes au cinquantenaire la plus grande salle de la ville. Les deux boxeurs tiennent le haut de l'affiche. Ils s'affrontent pour la première fois. Toute la ville en parle.

Sans intense publicité, la salle est pleine avant l'heure. Le combat est rude, et le plus beau de la soirée. Quand Kalambay porte ses coups devant lui en détenant horizontalement et alternativement ses bras gauche et droit à une vitesse d'éclair, Zora réplique par bras fléchi de bas en haut. Cela a le don de perturber l'adversaire moyen. Mais pas celui qui est sur le ring et qui réagit par un jeu de jambes époustoufflant digne d'un autre monument appelé

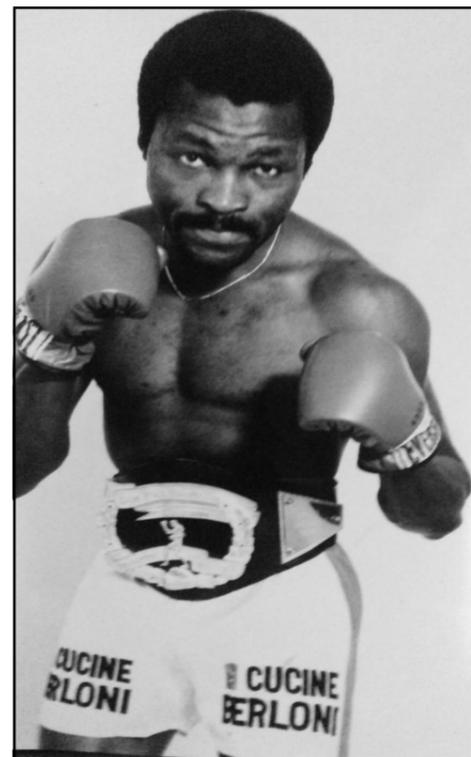
Mohamed Ali. De là à devenir KALAMBAY Ali Le sobriquet plus qu'un nom devient nom complet. Et le spectacle est aussi beau que parfait.

Cependant ce premier duel se termine par la victoire aux points de ZORA MUSASA NKASHAMA sous l'ovation de ses partisans surtout ceux de sa commune, venus en grand nombre encourager leur champion. Les supporters de Kalambay acceptent difficilement mais sportivement la défaite de leur champion. Comme qui dirait : « à chacun son champion, en temps de défaite comme en temps de victoire ». Ils encouragent néanmoins leur idole à envisager un match retour la saison prochaine. Malheureusement contre toute attente ils essuient une deuxième défaite en la salle de la Paroisse Saint-André de la commune de Kenya le fief de Zora. Difficile de le battre sur son propre terrain. Le défi semble trop osé pour Ali KALAMBAY qui ne digère pas cette deuxième défaite.

Au troisième combat à Mbuji-Mayi l'année d'après, Ali KALAMBAY croit prendre sa revanche. Style revisité, entraînement intense, la préparation semble plus sérieuse que d'ordinaire. Sur le ring, les spectateurs n'en reviennent pas. Le combat est d'un niveau supérieur. Plus beau que ceux du championnat américain. Il fascine. Les deux adversaires sont ovationnés à tue-tête après le dernier round. A raison, les fanatiques de deux camps réclament respectivement la victoire. L'arbitrage aussi. Les juges, de manière unanime tranchent en proclamant un match nul à la grande joie pas seulement des supporters de deux camps mais aussi des principaux protagonistes. Avec sourire, ils s'embrassent.

Et Zora s'envole pour l'Europe après un séjour de quelques mois à Kinshasa. Il atterrit en Italie. Il y livre des combats gagnants de haute facture, à la satisfaction totale de son entraîneur et de son manager pendant 2 saisons entre 1978 et 1979. Il boxe tellement bien que son manager lui demande s'il connaît un autre boxeur qui serait capable d'offrir un tel jeu et un tel spectacle. Zora a un seul nom dans sa tête comme réponse. C'est celui de KALAMBAY. En 1980 il le fait venir en Italie, le présente à un manager. Mais il lui dit : « J'ai fait ma part, fais aussi la tienne en choisissant qui tu veux parmi nos coéquipiers compatriotes restés au pays ». Ainsi à son tour KALAMBAY fait venir successivement Diavila Sabiyala alias Diable, Béa Suggar, KALENGA Shérif en 1982, Umba

Sengi en 1984. Tous sont en Italie où ils ont évolué sauf Kalenga Shérif qui est retourné au pays où il est allé mourir. En 1986 Diavila gagne par KO, est proclamé champion de



DIAVILA Sabiyala Diable champion de New-York 1986

NEW-YORK tandis qu'Ali KALAMBAY devient champion d'Europe avant de décrocher le titre de champion du monde poids moyen en 1987.

## LE DÉCLIN DU CHAMPION

Il est vrai qu'on n'entend plus parler de Zora pendant tout ce temps. Le faiseur des champions se tait. Il ne fait plus parler de lui. En effet, après 4 fructueuses saisons, il passe des moments les plus difficiles de sa vie sportive. Blessé à l'arcade sourcilière au cours d'un combat, il est amené à l'hôpital. Une importante opération chirurgicale a lieu. Son œil est atteint. Le verdict après d'intenses soins de plusieurs semaines est triste. Les médecins conseillent au champion tacticien d'abandonner la boxe. C'est la chute du roi du ring, de l'artiste artisan des victoires. C'est l'unique KO de sa vie qu'il enregistre à son élogieux palmarès. Le champion de Lubumbashi, du Zaïre et d'Afrique tombe. Là nous sommes en 1982. Deux genoux à terre, il ne remontera plus sur le ring pour aucune compétition.

Les années passent. On l'aperçoit de temps à autres assistant aux combats de son ami Ali KALAMBAY. Et puis plus jamais. Il vit désormais reclus sur lui-même et sans téléphone, il en a pourtant un qu'il consulte rarement. Point n'est besoin de lui téléphoner car il ne répond jamais au coup de fil ni aux sms. On ne le voit plus. Seul le vendeur d'alcool du coin de sa rue atteste le voir fréquemment dans son alimentation quand il y passe acheter sa bouteille de vin de champagne un matin ou un soir. Le responsable de la boutique raconte qu'il a dû lui interdire de venir acheter chez lui. Il l'a surnommé « Fulumine » c'est-à-dire Tonnerre. Il n'est pas alcoolique.

Avec ses amis, le contact physique devenu très rare remonte à plus de dix ans. A en croire Ali KALAMBAY, malgré ce tableau sombre, Zora n'a pas arrêté de travailler ni de s'entraîner. Il devrait aller à la retraite l'année prochaine en témoigne leur dernière conversation. Il est resté aussi fort et aussi bien portant que le même Zora d'antan, sportif d'envergure. A son enterrement, seuls Ali KALAMBAY, Claude TSHEKELA et deux de ses collègues y sont présents. Triste fin d'un champion adulé !

Zadain KASONGO T.  
Journaliste « LAUTREINFO »,  
Bruxelles.

